

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE MATAWINIE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire des membres du conseil municipal tenue au lieu ordinaire des sessions, le 19 mai 2011 à 19 h, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Richard Bénard, les conseillers Luc Drapeau, Paul Laurent, Normand Legault, Joé Deslauriers, Sylvain Sigouin et Carole St-Georges.

Le secrétaire-trésorier et directeur général Michel Séguin est également présent.

1. Ouverture de la séance

*Ajournement de la séance pour présentation des états financiers 2010 par la firme Amyot et Gélinas*

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des états financiers 2010 du vérificateur

4. Avis de motion concernant un règlement d'emprunt pour des travaux relatifs à la phase II de la rue Allard - pavage des rues Allard Nadon

5. Demandes de plan d'implantation et d'intégration architecturale

5.1 369, rue Principale, rénovations

5.2 369, rue Principale, affichage

5.3 524, route 329

6. Achat de billets - tournoi de golf de la Sûreté du Québec & Home Hardware Rawdon

7. Période de questions

8. Fermeture de la séance

**1. Ouverture de la séance**

*Le secrétaire-trésorier et directeur général constate et mentionne que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec aux membres du conseil.*

Le maire Richard Bénard procède à l'ouverture de la séance.

**Ajournement de la séance pour la présentation de la firme comptable Amyot et Gélinas des états financier 2010**

**11-05-174** Il est PROPOSÉ PAR Sylvain Sigouin et unanimement résolu d'ajourner la présente séance pour la présentation des états financiers 2010 par madame Lise Guay de la firme comptable Amyot et Gélinas, comptables agréés. Cette présentation débute à 19 h et se termine à 19 h 15.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**11-05-175** Il est PROPOSÉ PAR Carole St-Georges et unanimement résolu que l'ordre du jour soit et est accepté en ajout les points suivants : *5.4 Demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale : au 617, rue Principale et 7. Demande d'aide financière de la Société Alzheimer des Laurentides.*

### 3. Adoption des états financiers pour l'exercice financier 2010

**11-05-176** ATTENDU la publication d'un avis public, le 14 mai 2011, conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec ;

À CE FAIT, il est PROPOSÉ PAR Paul Laurent et unanimement résolu d'accepter le dépôt, par le secrétaire-trésorier et directeur général Michel Séguin, du rapport financier pour l'année fiscale 2010 tel que préparé par le vérificateur comptable monsieur Michel Amyot de la firme Amyot Gélinas, comptables agréés.

### 4. Avis de motion concernant un règlement d'emprunt pour des travaux relatifs à la phase II de la rue Allard - pavage des rues Allard et Nadon

Avis de motion est donné par Sylvain Sigouin à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil, un projet de règlement d'emprunt sera déposé pour des travaux relatifs à la phase II de la rue Allard soit pour le pavage des rues Allard et Nadon.

#### 5.1 Demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale : au 369, rue Principale (rénovations)

**11-05-177** ATTENDU la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale présentée par mesdames Johanne Arsenault, Sylvie Godon et monsieur Christian Issa, pour leur propriété située au 369 rue Principale, étant constituée du lot 30-1-2-1, rang 3, canton de Lussier, identifiée au rôle d'évaluation de la Municipalité de Saint-Donat sous le matricule no 4931-02-4416, à l'effet de permettre la modification de la façade du commerce situé au 369, rue Principale ;

ATTENDU que cette bâtisse est située dans le noyau villageois et est assujettie à la production d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale lorsqu'une modification des couleurs est projetée ;

ATTENDU les plans proposés préparés par monsieur André Léonard, architecte, portant le no A-101 ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 12 mai 2011 ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Luc Drapeau et unanimement résolu d'accorder la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale et d'autoriser le Service d'urbanisme à émettre le permis, le tout tel que présenté par mesdames Johanne Arsenault, Sylvie Godon et monsieur Christian Issa, pour leur propriété située au 369, rue Principale, en date du 26 avril 2011, avec les conditions suivantes :

- Que le revêtement mural extérieur soit du déclin de bois posé à la verticale;
- Que des modillons soient installés pour orner les colonnes :
  - Deux (2) modillons par colonne; pour les colonnes aux extrémités, les modillons doivent être installés perpendiculairement au trottoir afin de suivre le contour de la toiture;
  - Les modillons devront être similaires, pour sa forme, à celui illustré sous le titre « Image 1 »
- Que des cornières d'angles de bois soient installées aux arêtes des murs :
  - La largeur de ces cornières doit être de plus ou moins 4 pouces
  - Ces cornières doivent être peintes d'une couleur similaire aux comptoirs extérieurs existants;
- Que des cadrages de bois soient installés autour des ouvertures (portes et fenêtres) :
  - La largeur de ces cadrages doit être de plus ou moins 4 pouces
  - Ces cadrages doivent être peints d'une couleur similaire aux comptoirs extérieurs existants;
- Que des boîtes à fleurs soient installées à la base des garde-corps de la terrasse :
  - Deux (2) boîtes à fleurs doivent être installées aux extrémités de la terrasse, perpendiculairement au trottoir.



#### 5.2 Demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale : au 369, rue Principale (affichage)

***Retiré, séance tenante.***

#### 5.3 Demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale : au 524, route 329

**11-05-178** ATTENDU la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale présentée par monsieur Vincent Landry, représenté par monsieur David Simard, de Construction David Simard, pour la propriété située au 524 route 329, étant constituée des lots 3-22, 3-16 et 3-17, rang 3, canton Archambault et identifiée au rôle d'évaluation de la Municipalité de Saint-Donat sous le matricule no 4825-59-4391 à l'effet de permettre le changement de couleur du bardeau d'asphalte de la toiture de l'habitation existante;

ATTENDU les échantillons proposés par le requérant ;

ATTENDU que les prescriptions établies à l'article 8.4.1 a) et b) du règlement sur le zonage no 91-351 sont respectées ;

ATTENDU qu'à l'examen du dossier complet les membres du comité consultatif d'urbanisme sont d'avis que la conformité au chapitre 8 du règlement sur le zonage no 91-351 et ses amendements est rencontrée ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 12 mai 2011 ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Luc Drapeau et unanimement résolu d'accorder la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale et d'autoriser le Service d'urbanisme à émettre le permis, le tout tel que présenté par monsieur Vincent Landry, représenté par monsieur David Simard, de Construction David Simard, pour la propriété située au 524 route 329, étant constituée des lots 3-22, 3-16 et 3-17, rang 3, canton Archambault et identifiée au rôle d'évaluation de la Municipalité de Saint-Donat sous le matricule no 4825-59-4391 à l'effet de permettre le changement de couleur du bardeau d'asphalte de la toiture de l'habitation existante, avec la condition suivante :

- Que la couleur du bardeau d'asphalte soit « Séquoia » ou « Galet ».

#### 5.4 Demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale : au 617, rue Principale

**11-05-179** ATTENDU la CONSIDÉRANT la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale présentée par madame Sylvianne St-Amour et monsieur François Lafrenière, pour leur propriété située au 617 rue Principale, étant constituée d'une partie du lot 27-5, rang 3, canton de Lussier, identifiée au rôle d'évaluation de la municipalité de Saint-Donat sous le matricule no 4930-56-7189, à l'effet de permettre le changement des couleurs du revêtement extérieur, du pignon et des cadres de portes et fenêtre, ainsi que l'installation de cornières ;

ATTENDU que cette bâtisse est située dans le noyau villageois et est assujettie à la production d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale lorsqu'un changement des couleurs et de l'architecture est projeté ;

ATTENDU que l'architecture proposée du bâtiment est cohérente avec l'origine résidentielle du secteur ;

ATTENDU les échantillons, plans et photos proposés par les requérants ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 12 mai 2011 ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Carole St-Georges et unanimement résolu d'accorder la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale et d'autoriser le Service d'urbanisme à émettre le permis, le tout tel que présenté par madame Sylvianne St-Amour et monsieur François Lafrenière, pour leur propriété située au 617 rue Principale, en date du 2 mai 2011, compte tenu que les objectifs et critères fixés pour un plan d'implantation et d'intégration architectural dans le noyau villageois sont rencontrés.

6. Achat de billets - tournoi de golf de la Sûreté du Québec & Home Hardware Rawdon

**11-05-180** ATTENDU l'invitation de la Sûreté du Québec reçue le 12 mai 2011 relativement au tournoi de golf annuel organisé en collaboration avec Home Hardware Rawdon au profit de l'Association des parents d'enfants trisomiques 21 de la région de Lanaudière ;

À CE FAIT, il est PROPOSÉ PAR Paul Laurent et unanimement résolu que la Municipalité s'inscrive à la 20<sup>e</sup> Édition de ce tournoi de golf annuel de la Sûreté du Québec de la MRC de Matawinie qui se tiendra le 10 juin 2011 au Club de golf de Rawdon en procédant à l'achat de deux (2) billets pour un montant de 200 \$. Sont, par la présente, délégués pour y participer messieurs Richard Bénard, maire, et Luc Drapeau, conseiller municipal.

7. Demande d'aide financière de la Société Alzheimer des Laurentides

**11-05-181** ATTENDU la demande d'aide financière présentée par madame Lyette Gohier, animatrice des rencontres et soutien à l'information pour la population de Saint-Donat de la Société Alzheimer des Laurentides qui tiendra une journée d'activité de financement le 29 mai 2011 ;

ATTENDU que cette maladie fait de plus en plus de ravage et qu'il est essentiel de faire en sorte que les personnes atteintes de cette grave maladie et les proches-aidants puissent bénéficier d'aide ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Luc Drapeau et unanimement résolu d'autoriser un montant de 200 \$ qui sera remis à madame Gohier, représentante de la Société Alzheimer des Laurentides à Saint-Donat.

## **8. Période de questions**

Des questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Registre du règlement d'emprunt numéro 11-820 concernant le dragage de l'étang numéro 3 et de la Baie Charette

## **9. Fermeture de la séance**

**11-05-182** Il est PROPOSÉ PAR Carole St-Georges et unanimement résolu que la présente séance soit et est levée. Il est alors 19 h 30.

---

Michel Séguin  
Secrétaire-trésorier et  
directeur général

---

Richard Bénard  
Maire